

FINALE RÉGIONALE DES JEUX DU QUÉBEC

Régions de Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale

Samedi 25 juin 2022
Piste d'athlétisme polyvalente LJC, Montmagny

Pour toute information concernant la Finale régionale et les Jeux du Québec:

Responsable de la région de
Chaudière-Appalaches :
Yves Fournier
Club d'athlétisme Lavironde
581-580-2094
Yves09fournier@gmail.com

Responsable de la région de la Capitale-
Nationale :
Sylvain Cloutier
Club d'athlétisme de l'Université Laval
418-905-7489 #406967
sylvain.cloutier@sas.ulaval.ca

Présentation générale : La finale régionale 2022 sert de sélection pour la finale provinciale qui aura lieu à Ville de Laval 22 au 26 juillet.

NOTE: Pour accéder aux Jeux du Québec, les athlètes doivent être de catégorie juvénile ou bien être cadet et s'inscrire dans les épreuves juvéniles lors de la finale régionale du 25 juin.

Des épreuves seront présentés pour les cadets et benjamins mais ces résultats ne serviront pas pour la sélection des délégations des Jeux du Québec.

Catégories:

Benjamin (U14) : Athlètes nés entre le 01-01-2009 et 31-12-2010

Cadet (U16) : Athlètes nés entre le 01-01-2007 et 31-12-2008

Juvenile (U18) : Athlètes nés entre le 01-01-2005 et 31-12-2006

Seul les athlètes nés entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2008 sont éligibles à participer aux Jeux du Québec à Ville de Laval en juillet 2022.

Épreuves : Les épreuves de l'horaire provisoire seront présentées le 25 juin à Montmagny. Pour les épreuves du lancer du marteau, de steeplechase, de perche et les épreuves combinées, les résultats e la compétition du lan Hume invitation du 18-19 juin seront considérés pour la sélection de la délégation.

Inscriptions et coût:

L'inscription pour les épreuves présentées à Montmagny le 25 juin doit se faire sur internet à <http://www.trackiereg.com/selregjeuxqccnca> au plus tard le mardi 21 juin 2020 17h00.

Le coût d'inscription est de 25 \$ par athlètes plus les frais de transaction internet. Le paiement se fait par internet lors de l'inscription en ligne.

Il n'y a pas de limitation du nombre d'épreuves.

Dossard : Un dossard vous sera attribué lors de votre inscription. Vous devrez récupérer ce dossard le matin de la compétition.

Récompenses: Médailles aux trois premiers de chaque épreuve par catégorie et par région (CN ou CA) pour les benjamines, cadets et juvéniles.

Horaire provisoire : Attention: cet horaire sera avancé chaque fois que possible et certaines catégories pourront être regroupées si le nombre le justifie.

8 H 30 : RÉCUPÉRATION DES DOSSARDS

9 H 30: FIN DE LA RÉCUPÉRATION DES DOSSARDS

PISTE (toutes les courses sont des finales directes, sections chronométrées)

9 H 30	Marche athlétique 800m(B), 1500m(C), 3000m(J)
10 H 00	2000m (C)
10 H 10	3000m (J)
10 H 25	800m (B)
10 H 30	800m (C)
10 H 35	800m (J)
10 H 45	80m haies (30) (B,C F)
11 H 00	100m haies (30) (J F)
11 H 10	100m haies (33) (C H)
11 H 20	110m haies (36) (J H)
11 H 30	80m (B)
11 H 40	100m (C)
11 H 50	100m (J)
12 H 00	400m (J)
12 H 10	DINER
13 H 10	200m haies (30) (B, C)
13 H 30	400m haies (30) (J F)
13 H 40	400m haies (33) (J H)
13 H 45	1200m (B, C)

13 H 55 1500m (J)
14 H 05 200m (C)
14 H 25 200m (J)

Pelouse

10 H 00
Longueur B, C, JF
Hauteur JH
Poids B, C, JF
Javelot JH
Disque (B, C)

11 H 00
Longueur B, C, JH
Hauteur JF
Poids B, C, JH
Disque JF
Javelot (B, C)

13 H 00
Triple saut J F + H
Disque JH
Javelot JF
Hauteur (B, C)

14 H 30 : FIN DE LA RENCONTRE

15 H 30 : RÉUNION DES ENTRAINEURS

INFORMATIONS POUR LA SÉLECTION DE L'ÉQUIPE RÉGIONALE CA et CN:

1. Réunion de sélection:

Pour chacune des régions, la réunion de sélection aura lieu le samedi 25 juin après la compétition. Cette réunion est ouverte à tous les entraîneurs.

2. Composition de l'équipe:

Les équipes régionales seront composées d'un maximum de 30 athlètes.

La région d'appartenance des athlètes est leur région de résidence.

Seuls les athlètes qui auront compétitionnés en catégorie juvénile seront considérés dans les trois premières rondes de sélection. Par conséquent, un athlète d'âge cadet pourra faire le choix de faire la compétition en catégorie cadet ou juvénile (surclassé).

Un athlète peut participer au maximum à 3 épreuves individuelles et 2 relais.
Une région peut inscrire au maximum deux athlètes par épreuve.

L'affiliation à la FQA est obligatoire pour participer à la finale régionale et aux Jeux du Québec.

Une liste de quelques athlètes substitués sera établie pour pallier à une éventuelle blessure postérieure à la sélection.

3. Critères de sélection :

Les athlètes doivent être présents à la finale régionale du 25 juin à Montmagny ou la finale régionale scolaire du 4 juin pour être éligible à faire partie de la sélection régionale.

Les athlètes devront être capables de participer à au moins deux épreuves individuelles.
NOTE : Les athlètes doivent être reconnu espoir régional dans la catégorie juvénile pour participer à la Finale provinciale. Voir les standards en annexe.

Les trois premières rondes de la sélection prendront uniquement en compte les classements lors de la finale régionale du 25 juin si atteinte du niveau espoir. Seuls les athlètes qui auront compétitionnés en catégorie juvénile seront considérés dans les trois premières rondes de sélection. Par conséquent, un athlète d'âge cadet pourra faire le choix de faire la compétition en catégorie cadet ou juvénile (surclassé).

1e ronde: athlètes ayant gagné 2 médailles d'or

2e ronde: athlètes ayant gagné 1 médaille d'or et 1 d'argent

3e ronde: athlètes ayant gagné 2 médailles d'argent

La 4e ronde prendra en compte les performances réalisées lors de la finale régionale ou lors des compétitions scolaires (locales, régionale ou provinciale) ou du réseau de la Fédération québécoise d'athlétisme s'étant tenues entre le 1er mai et le 3 juillet 2022.

IMPORTANT : Seuls les athlètes sélectionnés seront informés de leur sélection.

NOTE :

Afin de maximiser ses chances de faire partie de l'équipe, il est donc recommandé de participer à au moins deux épreuves lors de la finale régionale.

Entraînements communs :

Les athlètes pressentis pour faire partie des équipes de relais lors des Jeux pourront être appelés à participer à un ou deux entraînements communs afin de préparer ces relais. Les dates et heures seront communiquées aux athlètes concernés à la suite de leur sélection.

Informations pratiques :

Des frais de participation à la finale provinciale, couvrant les frais de transport, d'hébergement, d'alimentation ainsi que le coût des habits aux couleurs de la région, sont demandés par L'Unité de Loisirs de de Sports. Pour 2022, ces frais sont encore à déterminer.

Chaque participant à la finale provinciale doit être présent lors d'une rencontre pré-départ qui aura lieu cette année (à déterminer). Cette rencontre permet de présenter tous les aspects pratiques reliés aux Jeux (transport, fonctionnement, etc.) et d'essayer les habits aux couleurs de la région. LA PRÉSENCE À CETTE RÉUNION EST OBLIGATOIRE.

ANNEXE: Standards de qualification

Ces standards doivent être atteints dans au moins une épreuve pour pouvoir être sélectionné.

Discipline	Homme	Femme
100 m	12.01	13.69
200 m	24.58	28.31
400 m	55.40	1:05.12
800 m	2:09.74	2:33.15
1500 m	4:30.84	5:23.35
3000 m	9:55.94	11:55.47
100/110 m Haies	17.39	18.00
400 m Haies	1 :06.21	1:16.48
2000 m steeple	7 :01.68	8:22.94
3000 m marche	17:53.09	19:34.95
Hauteur	1.65	1.40
Perche	2.65	2.00
Longueur	5.38	4.37
Triple saut	11.02	9.10
Poids	10.64 (5 kg)	8.71 (3 kg)
Disque	27.91 (1.5 kg)	21.51 (1 kg)
Javelot	34.33 (700 g)	23.84 (500 g)
Marteau	28.44 (5 kg)	25.67 (3 kg)
Hepta/décathlon	3669	2763